

Installer et superviser en sécurité des opérations de pompage sur site industriel

RS6292 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	343, 344r
Formacode(s)	11559, 12592, 42884, 42875, 42891
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/03/2023
Date d'échéance	27/03/2026

Certificateur(s)

SYSTEME DE CERTIFICATION COMPETENCE ET CONFORMITE · SIRET : 51388368600018

Partenaires habilités

4 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACH	41491903500058	Former
APAVE EXPLOITATION FRANCE	90386961800012	Former
JPk FORMATION	82474857800013	Former
RIVARD	66728014300088	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification concerne la mise en sécurité de travaux de pompage sur site industriel. Les opérations de pompage concernées sont celles de matières liquides, solides, pâteuses et pulvérulentes. Elles se composent du chargement, du transport et du déchargement de ces matières. Elles s'appliquent également à des transferts entre deux capacités de ces produits.

Au regard de leur dangerosité, l'objectif principal de la certification est de développer les compétences de sécurité du public cible, pour les activités qui lui incombent, lors de la réalisation de ces opérations. Le public concerné est celui des chefs de bord des entreprises intervenantes (sous-traitantes).

Le rôle des chefs de bord est d'installer les chantiers d'opérations de pompage, et de superviser ces opérations, en application du mode opératoire élaboré par un technicien expert et selon le cahier des charges établi par le coordinateur travaux de l'entreprise utilisatrice.

Les métiers concernés sont ceux de chefs d'équipe, managers d'équipe, chefs de pompe, chauffeurs, chauffeurs-opérateurs en pompage, au sein d'entreprises de nettoyage industriel.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Expliciter aux opérateurs concernés les risques et les mesures de prévention spécifiques à une intervention de pompage (plan de prévention, mode opératoire, autorisation de travail sur le site), en s'assurant de leur bonne compréhension, afin de recueillir leur engagement d'application des instructions.
2. Positionner un camion et son matériel de pompage et/ou une pompe de transfert, en ayant vérifié préalablement l'itinéraire entre le point d'entrée sur site et la zone de travail, et en tenant compte de l'environnement de la zone, afin

de respecter les conditions de sécurité préalables.

3. Installer une opération de pompage et/ou de dépotage de différents produits en sécurité, en balisant et en signalant la zone d'intervention, ainsi que la zone de rejet des vapeurs, en installant la mise à la terre du groupe de pompage et la liaison équipotentielle entre le groupe et l'installation concernée, afin de prévenir les risques associés.
4. Vérifier la compatibilité entre les produits à pomper (et à transporter), et la citerne, la pompe, la tuyauterie et les accessoires, dans le respect de la réglementation du transport des matières dangereuses par route, et des préconisations constructeur, afin de prévenir la détérioration de l'installation et d'éviter les accidents, les risques de nocivité pour soi et les autres, ainsi que les risques environnementaux.
5. Contrôler l'étanchéité d'une ligne de pompage et/ou de dépotage lors de son montage, ainsi que l'état de mise à disposition et de mise à l'atmosphère de l'installation concernée, afin de prévenir la détérioration de l'installation et d'éviter les accidents, les risques de nocivité pour soi et les autres, ainsi que les risques environnementaux.
6. Sélectionner une technique de pompage et/ou de dépotage de matières liquides, solides, pâteuses ou pulvérulentes, parmi les commandes d'un camion hydrocureur, selon le mode opératoire préconisé, afin de maîtriser le déroulement en sécurité de l'intervention.
7. Contrôler tout au long d'une opération de pompage/dépotage les conditions de travail en sécurité du/des opérateur(s) et l'intégrité du matériel, en étant à l'écoute des alertes de l'opérateur ou du surveillant, pour décider le cas échéant de l'interruption immédiate du chantier, puis apporter les actions correctives nécessaires et reprendre l'intervention en sécurité.
8. Décider de l'arrêt total d'une opération de pompage/dépotage en cas de danger grave et imminent, pour pouvoir alerter sa hiérarchie, solliciter le cas échéant la modification du mode opératoire, et préserver ainsi le niveau de sécurité optimal.
9. Réaliser le nettoyage et la dépollution d'équipements de pompage, en tenant compte de la sécurité et de la protection de l'environnement, afin de prévenir tout risque d'incident ou d'accident post intervention, lié aux résidus de produits.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Recommandation CNAM de portée nationale, R 502- Pompage de déchets à l'aide de combinés hydrocureurs:

- Bien qu'elles ne constituent pas une réglementation, le non-respect d'une recommandation peut entraîner des conséquences juridiques (pour qualifier par exemple une faute inexcusable),
- Les recommandations sont applicables à l'ensemble des employeurs qui exercent une même activité ou utilisent les mêmes types de machines ou de procédés,
- Le non-respect de ces Recommandations constitue une infraction que peut relever l'Inspection du travail,
- Les recommandations définissent les bonnes pratiques proposées aux professionnels pour prévenir les risques liés à leur activité,
- Elles ont pour but d'aider les chefs d'établissement à remplir au mieux leurs obligations en matière de santé et de sécurité au travail,
- Les services Prévention peuvent faire référence à une recommandation pour justifier une mesure de prévention.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Disposer de compétences relatives à la réalisation en sécurité des opérations de pompage sur site industriel (rôle opérateur) ou équivalent, du permis C (Poids Lourd) et d'un certificat de formation de conducteur ADR - spécialisation citernes,
- Disposer d'une expérience professionnelle dans un des métiers du nettoyage industriel liés au pompage, ou tout au moins, d'une pratique récente de la manipulation du matériel correspondant, de la connaissance des procédures techniques et de sécurité, ainsi que d'une culture sécurité,
- Occuper la mission de chef de bord, ou d'opérateur postulant chef de bord, ou équivalent.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

- Disposer de compétences relatives à la réalisation en sécurité des opérations de pompage sur site industriel (rôle

opérateur) ou équivalent, du permis C (Poids Lourd) et d'un certificat de formation de conducteur ADR - spécialisation citernes,

- Disposer d'une expérience professionnelle dans un des métiers du nettoyage industriel liés au pompage, ou tout au moins, d'une pratique récente de la manipulation du matériel correspondant, de la connaissance des procédures techniques et de sécurité, ainsi que d'une culture sécurité,
- Occuper la mission de chef de bord, ou d'opérateur postulant chef de bord, ou équivalent.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury d'évaluation est composé d'un examinateur et d'un contrôleur. Ce jury est 100% externe au S3C.

La commission de certification chargée de l'attribution de la certification est composée :

- D'un professionnel qualifié appartenant à une Entreprise Utilisatrice (donneur d'ordre), externe au S3C,
- D'un professionnel qualifié, appartenant à une Entreprise Intervenant, externe au S3C,
- Du Président du S3C ou de son représentant désigné.

Base légale

Date de décision	27/03/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/03/2026
Date de dernière délivrance possible	27/09/2026

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6292/>